

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -cinq,

Le deux avril à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 25/03/2025

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINCE, Régis HOUBIGAND, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINCE

Objet : Validation aménagement forestier 2025-2044

2025-06

La Présidente rappelle que le plan d'aménagement forestier 2010-2024 est arrivé à son terme.

L'office National des Forêts, Agence Régionale de Limoges, a établi le projet d'un nouvel aménagement pour la période 2025-2044.

La Présidente présente au comité syndical ce projet d'aménagement forestier de la forêt du Syndicat Intercommunal du plan d'eau de Sèchemailles, localisée sur les communes d'Ambrugeat et Meymac et bénéficiant du régime forestier.

Après l'avoir examiné, le conseil syndical, approuve à l'unanimité, l'aménagement forestier de la forêt du Syndicat Intercommunal du plan d'eau de Sèchemailles pour la période 2025-2044.

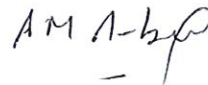
Pour extrait conforme,
Meymac, le 03/04/2025

La secrétaire de séance,



Monique BEAUVY-VIEILLEMARINCE

La Présidente,



Anne-Marie AUBESSARD



REÇU LE

10 AVR. 2025

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)